



Panorama affaires publiques des actualités du Monde de la santé

Semaine du 13 juin 2022

Législatives 2022 : un deuxième tour plein de surprises

Le deuxième tour de cette élection pourrait en effet encore réserver quelques surprises en raison d'une progression du taux de participation (et de mobilisation de chacune des forces en présence), d'accords de dernière minute et d'abandons de courses d'ici à ce soir, [prédit](#) le cabinet d'avocats spécialisés en affaires publiques **Samman**. "La réputation individuelle des candidats est également un facteur qui pourrait peser davantage sur les décisions des électeurs au second tour", lit-on dans la note — la dynamique d'étiquette ayant jusqu'ici prévalu, sans pour autant donner la prime aux sortants, d'après les résultats du premier tour.

À qui la faute ?

"En faisant à peu près tout pour qu'il n'y ait pas de véritable campagne électorale et en privant ainsi leurs adversaires de tout espace d'expression, la majorité s'est privée, par là même, de l'espace nécessaire pour dialoguer avec ses électeurs" juge sévèrement Samman, qui ajoute que les leaders de la majorité ont commis des erreurs de communications et ont sous-estimé la stratégie de mobilisation à gauche. Deux scénarios potentiels pour la suite ?

Premier point

Une coalition centriste avec des rajoutis de droite, qui tournerait en faveur d'Horizons et du MoDem — pour le plus grand déplaisir d'Emmanuel Macron, se permet-on d'ajouter.

Second point

Une majorité formée au cas par cas grâce à des accords autour d'axes de politiques publiques, une nouvelle tête à Matignon et un agenda du plus petit dénominateur commun pour faire passer les grandes réformes.

"**Tout le monde a perdu**", analyse dans sa newsletter **Euros/Agency**, qui se prépare à un hémicycle "beaucoup plus turbulent qu'entre 2017 et 2022". Celui-ci se prépare à droite avec un paradoxe : "le groupe LR pourrait devenir le groupe pivot de la future majorité présidentielle avec une capacité d'influence bien supérieure à celle qu'il exerçait lorsqu'il était la première force d'opposition dans la précédente assemblée", suggère le cabinet dans sa note.

Infos et chiffres clés

- [Opecst / vaccination / Covid](#) : L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a adopté, jeudi 9 juin, le rapport d'étape présenté par le député (PS) de Seine-Maritime Gérard LESEUL et les sénatrices (UC) du Calvados Sonia de LA PROVOTE et (LR) de Gironde Florence LASSARADE sur l'état des lieux des effets indésirables consécutifs à la vaccination contre la Covid-19 et sur le système français de pharmacovigilance — à la demande d'une pétition déposée au Sénat
- [UE / Covid](#) : La Commission européenne n'a pas suffisamment prêté attention aux défis que la pandémie de Covid-19 a posés en ce qui concerne le droit des personnes à circuler librement, conclut un rapport de la Cour des comptes européenne publié hier
- [UE / Covid](#) : Le Parlement européen et les États membres se sont mis d'accord lundi pour prolonger d'un an, jusqu'en juin 2023, le règlement sur le certificat Covid numérique de l'UE destiné aux voyages au sein de l'Union, ont annoncé les institutions européennes.

Nominations

M. Thibaut ZACCHERINI, jusqu'ici conseiller au cabinet de M. Olivier VERAN au ministère des Solidarités et de la Santé, a été nommé responsable du département des professionnels de santé de la CNAM

M. Christophe ARNOULD, jusqu'ici directeur général adjoint du Groupement hospitalier de territoire Coeur Grand Est, s'est vu confier la direction du Centre hospitalier de Bastia

Mme Amélie ROUX a été nommée directrice des affaires générales et de la communication des Hospices Civils de Lyon